

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 4 avril 2012.

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 19 et 20 mars 2012

2012 DU 123 - Attribution de la dénomination « place Jenny Alpha » à une place située à Paris (15e).

Mme Anne HIDALGO, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 6 mars 2012, par lequel M. le Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination « place Jenny Alpha » à l'espace commençant au numéro 120 et finissant au numéro 126 avenue Félix Faure (15e) ;

Considérant que les parcelles sur lesquelles est situé l'espace à dénommer, sont la propriété de la Ville de Paris ; en partie espace de voirie devant l'entrée du square Jean Cocteau et en partie baillé à la RIVP ;

Vu le plan annexé au présent projet de délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 15e arrondissement en date du 12 mars 2012 ;

Sur le rapport présenté par Mme Anne HIDALGO,

Délibère :

Article 1: La dénomination « place Jenny Alpha » est attribuée à l'espace commençant au numéro 120 et finissant au numéro 126 avenue Félix Faure (15e).

Article 2 : Il est dérogé à la délibération du Conseil municipal en date du 23 décembre 1932, modifiée par la délibération en date du 9 décembre 1938, portant nouvelle réglementation relative à la dénomination des voies de Paris.